

Zeitschrift:	Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band:	56/1965 (1965)
Artikel:	L'Unesco et la Commission nationale suisse pour l'Unesco 1964-1965
Autor:	De Weck, Jean-Baptiste
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-115257

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Unesco et la Commission nationale suisse pour l'Unesco 1964-1965

Principaux événements à l'Unesco au cours de l'année 1964-1965

La 13^e session de la *Conférence générale de l'Unesco* a eu lieu à Paris du 20 octobre au 20 novembre 1964, dans des bâtiments agrandis, avec la participation de plus d'un millier de délégués dont 64 ministres, 80 hommes de science et 150 spécialistes de l'éducation et de la culture, représentant 117 Etats membres. Le financement du programme ordinaire adopté pour la période biennale 1965-1966 sera assuré par un budget de 49 millions de dollars, soit près de 10 millions de dollars de plus que pour l'exercice précédent. A ce chiffre, il convient d'ajouter environ 50 millions de dollars destinés à financer la plupart des activités opérationnelles entreprises dans les Etats membres à leur demande et qui seront versés à l'Unesco par le Fonds spécial et l'Assistance technique, organismes des Nations Unies alimentés par des contributions volontaires. Au total, les ressources financières dont l'Unesco disposera pendant les deux années 1964 et 1965 peuvent être évaluées à 100 millions de dollars environ.

La Conférence générale a procédé à l'élection ou à la réélection de la moitié des membres du Conseil exécutif de l'Unesco, soit quinze sur trente. Le candidat suisse, M. le Ministre Bernard Barbey, a été brillamment élu, ce qui permet à notre pays d'être de nouveau représenté dans cet important comité dont le professeur Jean Piaget avait été membre de 1950 à 1954.

Les principaux éléments du programme adopté par la Conférence générale sont les suivants:

L'Education, à laquelle est consacré près du quart du budget ordinaire, conserve la priorité. Son rôle de facteur-clef du développement économique et social est reconnu. L'accent est mis principalement sur la planification de l'enseignement et sur une offensive contre l'analphabétisme. Le projet initial de campagne mondiale, établi par l'Unesco en 1963 à la demande des Nations Unies, a été cependant profondément modifié. La Conférence a décidé la mise en œuvre d'un programme expérimental comportant une série d'entreprises pilotes dans huit pays. Elle a accepté l'invitation qui lui était adressée par le Chahinchah d'Iran de tenir en septembre 1965 à Téhéran un congrès international auquel participeront les ministres de l'Education des Etats membres, en vue d'examiner les conditions et les moyens d'une alphabétisation universelle.

Les Sciences exactes et naturelles bénéficieront désormais de la même priorité que l'éducation. Elles seront dotées, pour l'exercice 1965-1966, d'un budget de 57 % plus élevé que celui des deux années précédentes. Le plan d'action qui résulte de cette décision a été mis au point par une

véritable conférence scientifique constituée par une sous-commission de la Commission du programme. Il s'agit notamment d'« planter » la science et l'esprit scientifique dans les pays en voie de développement; d'y favoriser la formation des ingénieurs et l'extension de la recherche technologique; d'établir, en collaboration avec les grandes universités, un réseau international de cours de perfectionnement à l'intention des hommes de science de ces pays; de lancer, dès le début de 1965, une Décennie hydrologique internationale; d'entreprendre de nouvelles études dans les domaines de l'océanographie, de la géologie, de la séismologie et des sciences de la vie; d'encourager la conservation des ressources naturelles; d'améliorer la documentation et l'information scientifiques dans le monde entier.

Les Sciences sociales et les Activités culturelles voient leurs deux départements regroupés dans un ensemble organique en vue de faciliter l'étude de l'homme. Une vaste enquête sur les tendances de la recherche dans les sciences sociales et humaines va être entreprise. Dans le domaine des sciences sociales, une importance particulière sera attachée à trois grandes questions d'actualité: la lutte contre les préjugés raciaux, les problèmes économiques et sociaux des pays ayant récemment accédé à l'indépendance, les conséquences économiques et sociales du désarmement.

Tout en veillant sur la phase finale du projet majeur Orient-Occident (1956-1966) et à l'élaboration d'une « Histoire générale de l'Afrique » le Département des activités culturelles s'orientera vers l'étude de la création artistique contemporaine dans ses rapports avec les transformations de la société et le développement des techniques.

Enfin, dans le domaine de *l'Information et des Echanges internationaux*, l'accent continue d'être mis sur l'expansion de la presse, de la radio, de la télévision et du cinéma dans les pays en voie de développement, ainsi que sur l'utilisation des auxiliaires audio-visuels à des fins éducatives — en particulier pour l'éducation des adultes et dans la lutte contre l'analphabétisme. La coopération internationale sera favorisée dans le domaine de l'édition et, comme dans le passé, les études à l'étranger seront facilitées.

Jamais encore au cours d'une Conférence générale, les fins éthiques et humanistes de l'Unesco n'avaient été soulignées avec autant d'insistance. Le Directeur général, M. René Maheu, a insisté à plusieurs reprises sur la « finalité morale » de l'Organisation. « L'éducation, la science et la culture, dit-il, ne sont pas des fins en soi, mais seulement les moyens ou les modes d'une entreprise spirituelle et d'un effort moral qui constituent la véritable mission de l'Unesco et qui étaient au premier plan des préoccupations de ses fondateurs... La fin, c'est la paix fondée sur le respect des droits de l'homme. »

La délégation suisse, qui avait à sa tête le Conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi, s'efforça de faire triompher de sages principes d'économie, d'équilibre du programme et du budget, de concentration des efforts, fondés sur la connaissance des réalités. Elle dénonça la tendance de l'Unesco à « trop embrasser » et préconisa de nouveau une « pause » de plusieurs années pendant laquelle l'Organisation aurait achevé ses programmes en cours de réalisation sans adopter de nouveaux projets. Cette proposition ne fut cependant pas retenue par la Conférence. Le Directeur général invoqua contre elle le dynamisme actuel du monde et de l'histoire; l'Unesco est

entraînée dans ce mouvement d'expansion et ne pourrait s'y soustraire sans se couper des réalités de la vie.

Parmi les nombreuses conférences internationales et les colloques organisés par l'Unesco en 1964, nous n'en mentionnerons que deux:

1. La réunion à Moscou du 12 au 18 août de 22 biologistes, généticiens et anthropologues de 17 pays qui ont approuvé à l'unanimité une série de 13 propositions sur *les aspects biologiques de la question raciale*. L'objectif de cette rencontre d'experts était de procéder, à la lumière des progrès réalisés en biologie et en génétique humaines au cours des 15 dernières années, à une révision de la Déclaration sur la nature de la race et les différences de race, élaborée en 1951 à la demande de l'Unesco par 12 spécialistes d'anthropologie physique. Les 13 propositions adoptées constituent la première partie d'une mise à jour générale de la Déclaration. Une nouvelle réunion d'experts, tenant compte du texte qui vient d'être rédigé à Moscou, examinera en outre les aspects sociaux et éthiques de la question raciale. Convoquée par l'Unesco en 1966, elle présentera alors une déclaration complémentaire sur la race et les préjugés raciaux.

2. La première *Conférence internationale sur la jeunesse* tenue à Grenoble du 23 août au 1^{er} septembre, qui a rassemblé 175 délégués de 72 Etats membres et d'un membre associé, ainsi que 17 représentants d'organisations intergouvernementales. En outre, 36 organisations internationales non gouvernementales avaient envoyé 64 observateurs. L'objectif de cette importante conférence était d'étudier l'éducation extrascolaire des jeunes dans le monde contemporain, en procédant à une large confrontation d'expériences et de points de vue, en tenant compte de leur nécessaire diversité et en dégageant leurs tendances communes. Il s'agissait également de formuler des conclusions qui pourraient être mises à profit par le plus grand nombre possible d'Etats membres et d'organisations internationales.

Le chef de la délégation suisse, M. Albert Rotach, président de la section de jeunesse de la Commission nationale suisse pour l'Unesco, eut l'honneur d'être élu rapporteur général et de présenter le rapport final qui tenait compte des travaux des 4 commissions, respectivement chargées d'étudier le rôle de l'éducation extrascolaire des jeunes dans les domaines suivants: la préparation à la vie professionnelle, la préparation aux loisirs, la préparation à la vie civique et sociale, la préparation à la vie et à la compréhension internationales.

Un certain nombre d'idées directrices se dégagent des travaux de la Conférence.

1. La valeur intrinsèque et permanente de l'éducation extrascolaire des jeunes est très généralement reconnue. La Conférence a démontré que l'éducation extrascolaire fait désormais partie intégrante des activités éducatives dans la majorité des pays. Cette éducation s'inscrit dans un processus de formation continue dont tout être humain a besoin sa vie durant pour s'adapter à un monde en rapide transformation. Sans vouloir en rien diminuer les responsabilités de la famille et de l'école, la Conférence a souligné que, dans le monde actuel, avec ses transformations rapides et profondes, le rôle complémentaire de l'éducation extrascolaire s'impose.

comme une nécessité, dans les pays développés comme dans les pays en voie de développement, pour les jeunes qui n'ont pu bénéficier d'une scolarité suffisante comme pour ceux qui poursuivent leurs études.

Dans l'esprit de la Conférence, cette constatation entraîne d'importantes conséquences: *a)* il faut que l'éducation extrascolaire ait désormais sa juste place dans tout système d'éducation et qu'il en soit tenu compte dans toute planification de l'éducation; *b)* l'éducation extrascolaire ne peut plus être seulement l'œuvre d'institutions privées, elle doit préoccuper les gouvernements et les pouvoirs locaux: tout en laissant leur plein essor aux diverses initiatives, les autorités publiques ont le devoir de les intégrer dans un effort commun; *c)* l'éducation extrascolaire doit être dotée d'une infrastructure appropriée, c'est-à-dire d'un nombre suffisant d'organisations et d'institutions; *d)* elle exige des cadres nombreux et qualifiés dont le statut doit être défini et la formation assurée; *e)* elle ne se restreint pas à l'action des seules organisations de jeunesse, mais doit employer des moyens — notamment les moyens d'information les plus modernes — qui permettent d'atteindre la grande majorité des jeunes.

2. L'éducation extrascolaire est un facteur essentiel de la formation globale et harmonieuse de la personnalité. Il en résulte la nécessité de concevoir et de mettre en œuvre des programmes d'activités très variées, correspondant à la diversité des besoins, des goûts et des aspirations des jeunes. Ces activités doivent également être d'une qualité telle qu'elles permettent un véritable développement des connaissances et des aptitudes et qu'elles donnent aux jeunes à la fois des bases solides et le désir de nouvelles acquisitions.

3. Une des tâches essentielles de l'éducation extrascolaire, dans le temps présent, est d'associer les jeunes aux efforts immenses qu'exige le développement économique et social dans tous les pays, quel que soit leur degré d'évolution, mais en tenant compte des besoins plus pressants des régions en voie de développement. A cette fin, un ensemble de mesures s'impose: renseigner les jeunes sur les plans de développement, les initier aux problèmes économiques et aux nouvelles conquêtes de la science et de la technique, les aider à choisir un métier et à en acquérir les aptitudes, leur donner le sens des responsabilités sociales, en les faisant notamment participer à l'élaboration des plans de développement ainsi qu'à la préparation, à la mise en œuvre et à la gestion des activités qui les intéressent, qu'il s'agisse de leur profession ou de leurs loisirs. En définitive, l'éducation extrascolaire a pour mission d'aider les jeunes à acquérir non seulement la connaissance, mais aussi la maîtrise des moyens et des techniques de la profession dans laquelle ils sont engagés ou vont s'engager et à devenir des animateurs et des agents efficaces du développement de leur pays.

4. Cependant, aux yeux des jeunes, cet effort en faveur du développement ne vaut la peine d'être tenté que s'il n'est pas constamment contre-carré par des tensions et des conflits, si le monde n'est pas menacé de destructions et si les économies ne sont pas lourdement grevées par les dépenses d'armement. Les jeunes générations ont, d'ailleurs plus que leurs aînés, la possibilité de prendre conscience de leur communauté de destin et de ressentir le besoin d'unir leurs forces par-dessus les frontières.

L'éducation extrascolaire doit être conçue de façon à confirmer ces tendances et à promouvoir parmi les jeunes les idéaux de paix, en leur donnant les informations nécessaires et en développant chez eux le sens de la compréhension internationale. A cet effet, il convient, notamment, de recourir aux moyens d'information les plus efficaces, aux techniques modernes d'enseignement des langues et d'offrir aux jeunes des occasions d'accomplir des gestes de solidarité en participant à différentes formes de service international volontaire.

En outre, une série de recommandations a été adressée à l'Unesco pour ses programmes ultérieurs destinés à la jeunesse. Le Comité international de la jeunesse, réuni par l'Unesco en 1965 à la suite de la rencontre de Grenoble, se chargera en particulier d'étudier les enseignements de cette conférence et de conseiller le Directeur général dans l'élaboration d'un programme à long terme de l'Unesco pour la jeunesse. Le Comité international, qui compte 24 membres, n'a pas pour l'instant de représentant suisse en son sein.

* * *

La XXVII^e Conférence internationale de l'instruction publique, convoquée conjointement par l'Unesco et par le Bureau international d'éducation, s'ouvrit à Genève le 6 juillet 1964; elle buta contre une grave question politique (refus des délégations africaines, soutenues par de nombreuses autres délégations, de siéger avec les représentants du Portugal) qui provoqua son ajournement à l'année suivante.

Nous ne voudrions pas manquer de mentionner la *Campagne internationale pour les monuments* lancée par l'Unesco le 2 juin 1964 pour attirer l'attention de tous sur la nécessité de préserver d'innombrables édifices, célèbres ou méconnus, qui sont réellement le patrimoine de l'humanité. La Suisse se contenta pour sa part de résERVER à l'Exposition nationale de Lausanne une place à la préservation des monuments et des sites. Une carte des biens culturels suisses a également été publiée par l'Office fédéral concerné par l'application de la Convention de La Haye «sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé».

D'entente avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Unesco prépare une *charte internationale de la profession enseignante* qui sera soumise en 1966 à l'adoption de tous les gouvernements. Des rencontres préparatoires d'experts, auxquelles participa en particulier M. Henri Grandjean, ancien secrétaire général du Département de l'instruction publique du canton de Genève, eurent lieu à Genève en automne 1963 et à Paris en mai 1964. Cette charte a pour but de normaliser l'exercice de la profession enseignante; elle traitera en particulier les conditions de recrutement, de formation et de perfectionnement du personnel enseignant du premier et du second degré.

PUBLICATIONS

Nous nous contenterons de présenter ici cinq publications de l'Unesco parues en 1964.

La première édition de l'*Annuaire statistique de l'Unesco* contient des renseignements sur la population des différents pays du monde et son

niveau d'instruction, sur l'éducation à ses différents degrés et sur les dépenses qu'elle entraîne, sur les bibliothèques et les musées, sur l'édition de publications non périodiques, sur les journaux et autres périodiques, sur la consommation de papier, sur le cinéma, la radiodiffusion et la télévision.

Les effets de la télévision sur les enfants. Cette étude très documentée, accompagnée d'analyses bibliographiques, est publiée dans le N° 43 des « Rapports et documents d'information ». Elle examine pourquoi les enfants regardent la télévision, quels sont les effets de cette dernière sur l'emploi des loisirs, sur la formation du goût, sur l'instruction. Elle se penche sur le rapport « télévision et délinquance » et « télévision et inadaptation ».

Un bulletin d'information intitulé « *Professeurs pour l'Afrique* » contient la liste des postes offerts pour l'année académique dans les établissements africains d'enseignement secondaire, postsecondaire et supérieur: 1300 postes au total, dans 21 pays.

Vacances à l'étranger. Ce volume, qui en est à sa 17^e édition, contient des renseignements sur de nombreuses activités éducatives et culturelles prévues chaque année dans le monde entier, qui permettront à des jeunes de profiter de leurs vacances pour entreprendre des études ou des voyages à l'étranger. Environ 950 institutions et organisations établies dans 66 pays ont fourni des informations sur leurs activités. De plus, l'ouvrage indique quelles sont, dans certains cas, les possibilités d'aide financière permettant à des participants de suivre des cours ou stages de vacances.

Le premier volume de l'« *Histoire du développement scientifique et culturel de l'humanité* » paru en anglais, a connu un grand succès de librairie. Une édition française est en vue. L'ouvrage, confié à des historiens de divers pays par une commission internationale nommée par l'Unesco, veut donner une vue générale de l'évolution du monde.

La vie de la Commission nationale suisse pour l'Unesco au cours de l'année 1964-1965

La Commission nationale suisse pour l'Unesco est arrivée, en décembre 1964, à la fin d'une période administrative de 4 ans. A cette occasion, un document donnant une vue générale des activités réalisées fut largement diffusé. Dès janvier 1965, le Conseil fédéral procéda à la mise en place de la nouvelle commission dont le mandat s'étend jusqu'à la fin de 1968. Le président, le conseiller d'Etat Ernst Boerlin, de Liestal, fut confirmé dans ses fonctions; 35 membres furent réélus et 24 nouveaux membres vinrent prendre la place des personnalités démissionnaires parmi lesquelles se trouvaient la vice-présidente de la Commission, Mlle Laure Dupraz, professeur à l'Université de Fribourg, M. René Dovaz, directeur honoraire de Radio Genève et président de la section de l'information de la Commission, M. Jean-Rodolphe de Salis, ancien président de la Fondation Pro Helvetia et MM. Heinrich Gutersohn, Olivier Reverdin, Georg Thürer et Gion Toendury, respectivement professeurs à l'Ecole polytechnique fédérale et aux Universités de Genève, St-Gall et Zurich.

Parmi les nouveaux membres, l'on remarque les noms du conseiller d'Etat Hans Hürlimann, de Zoug, représentant de la conférence des

chefs des Départements cantonaux de l'instruction publique, et de M. Max Bolliger, directeur de Radio Berne. Les personnalités romandes et tessinoises élues en qualité de nouveaux membres sont: M^{mes} Jacqueline Juillard, ingénieur à Genève, et Edmée Montandon, professeur au Collège latin de Neuchâtel, MM. Luc Boissonnas, secrétaire général de la Fondation Pro Helvetia, Sergio Caratti, inspecteur scolaire à Bellinzone, Georges-Henri Martin, rédacteur en chef de la *Tribune de Genève*, Paul Mudry, directeur des écoles de la Ville de Sion, Pierre Rebetez, directeur de l'Ecole normale de Delémont, Georges Panchaud, Georges Redard et Roland Ruffieux, respectivement professeurs aux Universités de Lausanne, Neuchâtel et Fribourg, et Armand Veillon, président de la Société pédagogique romande.

La Commission nationale ne comptera désormais plus de membres associés. Elle fera toutefois appel à des experts, toutes les fois qu'elle aura besoin du concours d'un spécialiste pour réaliser telle ou telle activité.

La première *assemblée générale* de la nouvelle période administrative a réuni à Berne, les 26 et 27 février 1965, près de 70 membres et invités. Les travaux furent ouverts par le président, M. Ernst Boerlin, et par le Ministre Jakob Burckhardt qui apporta les vœux du Département politique fédéral. M. le Conseiller d'Etat Virgile Moine présenta les salutations du gouvernement cantonal bernois. Des exposés furent prononcés par le Ministre Bernard Barbey et par le secrétaire général sur les décisions de la récente Conférence générale de l'Unesco et leurs applications en Suisse en 1965. L'assemblée a élu à la vice-présidence de la Commission M^{me} Yvonne Darbre-Garnier, de Lausanne, présidente de la Ligue suisse des femmes catholiques, et réélu en qualité de vice-président M. Eros Bellinelli, chef de section à Radio Monte-Ceneri. Après avoir adopté le programme d'activité et le budget de la Commission pour l'année 1965, elle examina les différentes conventions et recommandations de l'Unesco et en particulier les difficultés rencontrées par la Suisse pour ratifier ou appliquer certaines d'entre elles (en particulier la Convention sur la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement). La mise sur pied d'un programme de célébration en Suisse du 20^e anniversaire de l'existence de l'Unesco (4 novembre 1966) fut décidée.

L'assemblée entendit ensuite le professeur Georg Eckert et M. Franz Zeit, respectivement président et secrétaire général de la Commission nationale de la République fédérale d'Allemagne, faire un exposé sur l'activité d'une commission nationale dans un Etat de structure fédérative. Les représentants du Directeur général de l'Unesco, MM. Pierre Coeytaux et Pierre François, parlèrent le premier de l'activité du bureau des relations avec les Etats membres et le second de «la jeunesse et l'Unesco après la conférence de Grenoble de 1964». Ces différentes conférences, suivie chacune d'un débat général, permirent de fructueux échanges de vues.

L'activité de la Commission pendant l'année 1964 a été la suivante:

Section de l'éducation

Elle s'est efforcée pendant l'année, sous l'impulsion de son président M. Théophile Richner, de familiariser des milieux toujours plus larges du corps enseignant avec les buts et les méthodes de travail de l'Unesco et

d'accroître la compréhension internationale en faisant connaître en Suisse la culture des autres peuples.

Des journées d'étude sur l'Inde, réservées à 35 professeurs de gymnase et d'école normale de Suisse alémanique, eurent lieu à Amden (Saint-Gall) du 1^{er} au 4 octobre. Elles permirent aux participants d'entendre une douzaine de conférences, illustrées souvent de projections, sur les réalités culturelles, sociales, économiques et politiques du sous-continent. La présence de personnalités indiennes et de spécialistes des civilisations de l'Inde assura aux discussions un niveau particulièrement élevé.

A Immensee (Schwyz) se tint, du 27 septembre au 1^{er} octobre, un séminaire qui permit à une trentaine d'éducateurs de sélectionner ou de rédiger des textes de lecture pour les élèves de différents niveaux scolaires, illustrant l'activité des organisations internationales, en particulier dans le domaine de la coopération technique. Les textes choisis feront l'objet d'une publication qui sera largement diffusée. La section avait réalisé un travail du même genre en 1956, lors d'une rencontre tenue à Vitznau.

Du 27 au 30 juillet, eurent lieu comme chaque année à l'Ecole normale de Locarno, sous le patronage de la Commission nationale, les journées « *cinema e gioventù* ». Organisées par la Direction cantonale tessinoise de l'instruction publique dans le cadre du Festival international du film, elles groupent environ 70 jeunes gens et jeunes filles de divers cantons et une vingtaine d'éducateurs; leur but est d'approfondir la connaissance du cinéma et de stimuler dans les écoles normales du pays le développement des ciné-clubs. De nombreux entretiens ménagés avec les principaux metteurs en scène, critiques de films et acteurs présents à Locarno permirent cette année de renouveler complètement la formule du cours qui fut particulièrement réussi.

A l'Université de Fribourg, la Commission nationale organisa du 20 juillet au 2 août, en collaboration avec l'Institut de l'Unesco pour l'éducation (Hambourg) et Fraternité mondiale — organisation non gouvernementale — un stage d'études international de 2 semaines sur la compréhension internationale. Vingt pays appartenant à quatre continents y étaient représentés. Les participants se mirent en particulier d'accord pour reconnaître que, dans l'éducation pour la compréhension internationale, le comportement des maîtres peut jouer un rôle plus grand que l'enseignement théorique.

Le 22 septembre se tint à l'Ecole normale cantonale de Lausanne la Journée des écoles associées suisses de l'Unesco qui groupa une trentaine d'éducateurs venus de 9 cantons pour échanger leurs expériences et mettre au point le programme de l'année scolaire. Les caisses de documentation sur l'Inde et l'Iran furent réparties parmi les participants. M. Adami, responsable d'une école associée allemande, le collège Albert Schweitzer à Hofgeismar (Cassel), prononça une conférence remarquable sur l'activité réalisée par son école dans le domaine de la compréhension internationale. Melle Edmée Montandon, présidente du comité suisse des écoles associées, se rendit en octobre à Varsovie, sur l'invitation de la Commission nationale polonaise.

A l'occasion de la Journée des Droits de l'homme, le 10 décembre, les éducateurs suisses furent invités par la Commission nationale, par la voie des divers bulletins pédagogiques du pays, à contribuer à développer à l'école la compréhension envers le travailleur étranger établi en Suisse. Un

appel signé Jeanne Hersch rendit les pédagogues attentifs à l'enrichissement que représente pour la jeunesse suisse la présence d'enfants venus de pays très différents étudier sur les mêmes bancs d'école.

Pour faciliter la diffusion dans le pays du matériel audio-visuel de l'Unesco, la Commission nationale acquit trois collections complètes des diapositives d'œuvres d'art de l'Unesco (chaque collection compte environ 700 diapositives illustrant les chefs-d'œuvre artistiques de plus de 20 pays différents) et les déposa auprès de trois centrales de matériel didactique: le Pestalozzianum à Zurich, la Schulwarte à Berne, l'Ufficio cantonale delle proiezioni lumineuse à Locarno. Les éducateurs, les associations culturelles ou les organisations de jeunesse peuvent désormais s'adresser à ces centrales et recevoir à titre de prêt gratuit des séries de diapositives qui concernent aussi bien l'art d'Occident que celui d'Orient. Un dépôt en Suisse romande est également prévu.

MM. John Vouga du Département cantonal neuchâtelois de l'instruction publique et Peter Keckelis, éditeur à Zurich, participèrent du 22 au 26 juin à Paris à une rencontre organisée par l'Unesco pour promouvoir la collaboration internationale dans l'édition d'ouvrages éducatifs.

« Tenir sa classe », un livre du professeur Robert Dottrens, ancien président de la section d'éducation de la Commission nationale, qui avait été publié par l'Unesco en édition espagnole en Amérique latine, fut imprimé en français par le Centre de production de manuels et d'auxiliaires de l'enseignement de Yaoundé (Cameroun) et diffusé largement dans les pays africains d'expression française à titre de « don de la Confédération suisse et de la Commission nationale suisse pour l'Unesco » dans le cadre de la coopération technique.

Une participation suisse fut assurée par la Commission aux expositions internationales de dessins d'enfants organisées en Corée et au Japon. Un membre de la section, M. Pierre Ramseyer, directeur du Collège latin de Neuchâtel, se rendit en avril à La Baule pour assister à l'assemblée générale de la Fédération française des clubs de l'Unesco. Il en rapporta de précieux enseignements qui devaient aboutir à la création à Neuchâtel du premier club suisse des Amis de l'Unesco.

Section de l'éducation des adultes

La section que dirige Mme Marie Boehlen, avocate des mineurs de la Ville de Berne, s'est donné des tâches de longue haleine qui nécessitent des efforts portant sur plusieurs années. Le principal d'entre eux consiste à persuader les autorités — fédérales, cantonales et communales — de soutenir efficacement la cause de l'éducation des adultes et de subventionner les organisations privées qui s'en occupent. Dans cet esprit, une requête circonstanciée avait été adressée en août 1963 au chef du Département fédéral de l'intérieur, qui avait ensuite prié le professeur Emile Walter de procéder à une enquête sur la situation de l'éducation des adultes en Suisse. La section invita donc à deux reprises le professeur Walter à participer à ses séances auxquelles se joignirent également les membres du Comité de la Fédération suisse pour l'éducation des adultes: il fut ainsi possible de présenter les desiderata des milieux directement intéressés, de discuter de l'éventuelle institutionalisation de cette forme de l'éducation et de la créa-

tion d'une chaire ou d'un institut universitaire spécialisé dans la formation des éducateurs. La conférence internationale de Grenoble sur la jeunesse a beaucoup insisté sur la nécessité de considérer l'éducation extrascolaire (des jeunes et des adultes) comme un tout, ce qui entraînera pour la section l'étude de nouveaux problèmes.

La section et la Fédération suisse pour l'éducation des adultes avaient adressé en 1962 aux 500 principales communes de Suisse alémanique une brochure intitulée « Bildungszentren in den Gemeinden » et un questionnaire portant sur les centres de loisirs existants ou en construction. 198 réponses à ce questionnaire firent l'objet d'une étude et d'une publication. Une version française de cette brochure parut sous le titre « Des centres de culture et de loisirs dans les communes » et fut largement distribuée auprès des autorités cantonales et communales de Suisse romande.

La section donna son avis sur l'avant-projet de loi fédérale concernant l'aide aux cantons pour les bourses d'études. Dans une requête adressée le 13 février 1964 au Département fédéral de l'intérieur, le vœu fut exprimé de voir les responsables ou les spécialistes de l'éducation des adultes bénéficier eux aussi des possibilités de formation complémentaire offertes par les subventions fédérales. En outre, la requête attira l'attention sur le fait que les étrangers établis en Suisse devraient pouvoir jouir des mêmes avantages de bourses que les citoyens suisses, ceci en accord avec l'esprit de la Convention de l'Unesco sur la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement.

Un membre de la section, M. Bruno Muralt, directeur de la Centrale suisse d'éducation ouvrière, participa à Stockholm, du 20 au 28 septembre, à une conférence sur l'éducation des adultes organisée par la Commission nationale suédoise pour l'Unesco. La présidente, Mme Marie Boehlen, repré-senta la Suisse à la rencontre internationale d'Opatija sur l'éducation des adultes (2-7 novembre), réalisée par la Commission nationale yougoslave. Des rapports circonstanciés sur les résultats de ces deux conférences furent diffusés.

Section de jeunesse

Présidée par M. Albert Rotach, cette section a poursuivi son travail d'information auprès des organisations de jeunesse du pays. Le 24 avril, à la Maison des jeunes de Winterthour et le 20 novembre à Saint-Gall, ont eu lieu des rencontres d'information réservées aux cadres des mouvements de jeunesse de toutes tendances. Des réunions de ce type, organisées régulièrement depuis 1960, permettent de faire connaître l'Unesco chaque fois à une centaine de jeunes, grâce aux conférences, suivies de discussion et à la projection de films. Elles favorisent aussi le contact entre animateurs de la même région qui souvent ne se connaissent pas. La section eut la joie d'accueillir à cette occasion M. J. Zuckermann, chef de la division de liaison avec le public de l'Unesco.

Du 4 au 6 mai se tint à Sion un cours pour dirigeants romands de petites bibliothèques auquel participèrent les responsables de 50 bibliothèques scolaires, communales ou d'organisations de jeunesse. Le but de ces journées était de confronter ces responsables avec des bibliothécaires professionnels, de visiter avec eux des réalisations-pilotes (à Sion, à Genève et à l'Expo-

sition nationale) et de les aider dans leurs travaux pratiques (achat, classement, contrôle, entretien, circulation des livres). Un cours analogue avait été organisé à Zurich en 1962. Le vœu fut émis de voir les autorités communales et cantonales s'intéresser davantage aux petites bibliothèques qui peuvent contribuer de manière décisive à la formation de la jeunesse dans les régions rurales en particulier.

La section s'efforça lors d'une séance tenue à la Maison des jeunes de Bâle le 21 octobre, de tirer les conséquences pour la Suisse des travaux et des recommandations de la Conférence internationale sur la jeunesse de Grenoble à laquelle avaient participé deux de ses membres, M. A. Rotach et Mme P. Bugnion-Sécrétan, ainsi que M. P. Vogt, collaborateur au service des loisirs de Pro Juventute. L'éducation extrascolaire des jeunes étant une partie intégrante de l'« éducation permanente » (ou de l'éducation des adultes), il se révèle nécessaire de resserrer les liens entre les responsables des activités de jeunesse et ceux de l'éducation des adultes et de coordonner leur action, en particulier dans les rapports avec les autorités civiles. Il est clair que les jeunes de 18 à 25 ans sont déjà des adultes, même s'il est nécessaire de mettre au point, pour eux, une manière spécifique de les aborder et de poursuivre leur éducation.

La campagne des bons d'entraide de l'Unesco a donné de meilleurs résultats en 1964. Près de 300 bons ont été souscrits permettant de répartir une somme d'environ 6000 francs parmi les institutions éducatives et culturelles recommandées par l'Unesco. Les principaux bénéficiaires furent l'école des sourds de Ceylan, les écoles communautaires des villages grecs de l'Evritanias et le centre des arts populaires de Lok Kalakar Sangh en Inde. Trois animateurs suisses de la campagne (Mlle Marianne Munz à Rorschach, M. Jean-Paul Chave à Pully et M. Hans-Ruedi Felder à Berne) se rendirent à Paris du 24 au 26 septembre pour discuter les questions touchant à son extension avec les responsables d'une vingtaine de pays donateurs.

Section des sciences exactes, naturelles et appliquées

En raison de la nouvelle priorité accordée par l'Unesco aux questions scientifiques, la section, que préside Mlle Anne-Marie Du Bois, privat-docent à l'Université de Genève, avait prié l'un des responsables des activités scientifiques de l'Unesco, M. Michel Batisse, chef de la Division des ressources naturelles au Département des sciences, de venir présenter en Suisse les grandes lignes des programmes futurs. Il le fit à plusieurs reprises, en premier lieu devant les membres de la Commission nationale réunis en assemblée générale à Lugano les 1^{er} et 2 février 1964, puis le 29 avril à l'Université de Fribourg devant les représentants des facultés des sciences des différentes universités, de l'EPF et de l'EPUL, et des 16 principales sociétés savantes du pays. Les nombreuses questions et discussions suscitées témoignèrent de l'intérêt que cette initiative avait éveillé dans les milieux scientifiques du pays.

M. Batisse prononça également dans les quatre villes universitaires romandes des conférences pour le grand public, données chaque fois sous les auspices de la Faculté des sciences et des sociétés savantes locales. Sur le sujet de la « Lutte contre le désert », il présenta les résultats obtenus

par la vaste étude des « Terres arides », projet majeur de l'Unesco en voie d'achèvement, et traça des perspectives d'avenir en donnant les grandes lignes de la « Décennie hydrologique internationale » qui s'ouvre en 1965.

La section a été étroitement associée, grâce à l'activité du professeur Fritz Gygax, à la constitution, le 28 février à Zurich, du comité national pour la Décennie hydrologique, que préside le professeur Gustav Schnitter de l'EPF. Elle a continué à s'intéresser aux tâches de la Commission intergouvernementale d'océanographie et s'est efforcée en vain d'assurer une participation suisse à la première réunion intergouvernementale de séismologie (Paris 21-30 avril).

L'effort entrepris, d'entente avec le Service de la coopération technique du Département politique fédéral, pour améliorer le recrutement des experts suisses de l'Unesco, a été poursuivi. Ces derniers, au nombre d'une trentaine, occupent des postes très variés en Afrique, Asie et Amérique latine.

Section des sciences sociales, économiques et politiques

L'activité de cette section est restée en veilleuse pendant l'année, à la suite de la démission, pour raison d'âge, de son président le professeur Hans Zbinden. Les réponses aux différentes enquêtes statistiques ou autres de l'Unesco ont été rédigées comme de coutume avec l'aide des principales institutions suisses compétentes (Centre d'information en matière d'enseignement et d'éducation à Genève, Bureau fédéral de statistiques et Bibliothèque nationale à Berne, Société suisse de radiodiffusion et télévision, etc.).

En outre, une participation suisse au séminaire international de l'Unesco organisé à Oslo du 5 au 25 juillet, sur l'application des mathématiques aux sciences sociales, a été assurée en la personne de M. Alex Niederberger, collaborateur de l'Institut d'automation de l'Université de Fribourg.

Section des activités culturelles

A la suite de patientes tractations auxquelles la section s'est trouvée étroitement associée depuis 1962, s'est constitué à Berne, le 14 novembre, en présence des délégués de 28 associations différentes, le *Conseil suisse de la musique*, branche suisse du Conseil international de la Musique (CIM) qui a son siège à Paris, à la Maison de l'Unesco. Le nouvel organisme aura une importante tâche de coordination à remplir et sera associé directement aux activités du CIM dont la moindre n'est pas l'adoption d'un diapason universel.

La section a poursuivi ses efforts tendant à créer la branche suisse de l'*International Institute for conservation of historic and artistic works* (IIC) dont le but sera d'améliorer en Suisse la qualité de la restauration des œuvres d'art et de grouper les spécialistes qui se consacrent à cette tâche délicate entre toutes.

Différentes expositions itinérantes de l'Unesco ont parcouru le pays. Les reproductions d'aquarelles d'Orient et d'Occident ont été présentées dans 10 communes des cantons de Genève, Neuchâtel et Vaud. L'exposition des « Monuments archéologiques de Roumanie », prêtée par la Commission

nationale roumaine pour l'Unesco, a été accueillie par quatre villes du Tessin, par Neuchâtel et par Genève où l'inauguration a eu lieu au Musée d'art et d'histoire en présence de l'Ambassadeur de Roumanie. Une exposition internationale de dessins d'enfants prêtée par la « Künstlerische Volkshochschule » de Vienne a été montrée à Berne et Einsiedeln sous le patronage de la Commission. Une exposition de photographies illustrant les problèmes universitaires de l'Inde circula également sous son patronage dans toutes les universités suisses dans le cadre d'une campagne de solidarité lancée par l'Union nationale des étudiants de Suisse.

Les Jeunesses Musicales de Suisse organisèrent du 17 au 25 avril, sous les auspices de la Commission, dans une quinzaine de villes du pays, une tournée consacrée à la musique iranienne. Les différentes œuvres inscrites au programme ont été interprétées par Dariouche Safvate et Djamchid Chemirani, professeurs au Conservatoire national de Téhéran et au Centre d'études de musique orientale de Paris.

De son côté, le Lyceum club ne manqua pas d'organiser, dans les différentes villes du pays, des conférences d'information sur l'Unesco et son activité culturelle.

La mise en route d'une traduction anglaise d'une anthologie de poètes et conteurs romanches fut confiée au président de la section, le professeur Reto Bezzola. Cet ouvrage paraîtra dans la série que l'Unesco consacre aux œuvres représentatives de la littérature contemporaine.

Section de l'information

Sous l'active présidence de M. René Dovaz, la section multiplia ses efforts pour tenir l'opinion publique suisse au courant des activités de l'Unesco. Deux conférences de presse furent organisées: la première à Berne, le 28 janvier en présence des ambassadeurs de l'Inde et de l'Iran, pour marquer le départ des dix premières caisses itinérantes de documentation sur les pays d'Orient destinées aux écoles associées suisses de l'Unesco; la seconde le 31 janvier à Lugano à l'occasion de l'assemblée générale de la Commission nationale; en outre les correspondants parisiens de la presse suisse furent réunis à deux reprises en novembre, à la Maison de l'Unesco à Paris, pour apprendre, de la bouche des délégués suisses, les principales décisions prises par la conférence générale lors de sa 13^e session. De leur côté, les différents studios de radio et de télévision du pays ont consacré régulièrement des émissions à l'activité de l'Unesco et de la Commission nationale. Le nom du studio de Genève, qui a réalisé plus de 15 émissions de ce genre, est mentionné spécialement. Comme lors des années précédentes, la presse, la radio et la télévision ont accepté d'attirer simultanément, en automne, l'attention du public suisse sur l'un des aspects du programme de l'Unesco: cette fois-ci sur l'hydrologie scientifique. Les trois régions linguistiques du pays ont exactement répondu à l'attente de la section par des émissions spéciales de qualité, produites par la radio et la télévision. La presse devait réagir au début de l'année 1965 lors de l'ouverture officielle de la « Décennie hydrologique ». Une abondante documentation sur ce problème, composée d'articles originaux, de photographies et de numéros spéciaux du « Courrier de l'Unesco » fut largement diffusée par la section aux différents milieux de l'information.

La traduction allemande de l'ouvrage consacré par Richard Greenough au développement de l'éducation en Afrique noire (sous le titre « Le rendez-vous africain » et « Afrika ruft ») parut au début de l'année sur l'initiative de la section qui avait également veillé à faire traduire en allemand et en italien les livrets accompagnant les 4 séries de diapositives de l'Unesco dédiées aux œuvres d'art de l'Iran, de l'Inde, de la Yougoslavie et de l'Egypte.

La diffusion de trois éditions (française, allemande et italienne) du « Courrier de l'Unesco » a beaucoup intéressé les membres responsables de la propagande, qui a été menée en Suisse romande et au Tessin avec l'appui de l'Unesco, en Suisse alémanique avec les moyens de bord. Le résultat a permis de maintenir le chiffre de 32 000 abonnés. A Wiesbaden a eu lieu, les 10 et 11 mai, avec la participation du président Boerlin et de M. E. Richner, la réunion tripartite des Commissions nationales d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse qui examine régulièrement la situation de l'« Unesco-Kurier ».

La section organisa du 24 au 26 août, au Monte Generoso, un cours d'information sur l'Unesco réservé à 50 représentantes des organisations féminines du Tessin et des vallées de langue italienne des Grisons. Ces journées connurent un grand succès grâce à la participation de conférenciers remarquables parmi lesquels on comptait Mme Paronetto-Valier, secrétaire générale de la Commission nationale italienne pour l'Unesco, Mlle Gertrude Brack, ancien expert de l'Unesco au Congo et M. Nino Frank, membre du Département de l'information de l'Unesco.

Trois films réalisés par l'Unesco et l'ONU dans le cadre de la Décennie du développement se sont ajoutés à ceux qui sont confiés à « Cortux-Films » à Fribourg, qui en assure la distribution gratuite en Suisse. La section aurait souhaité voir la Suisse participer en 1964 au concours du Prix Kalinga, attribué tous les deux ans par l'Unesco à une œuvre cinématographique illustrant l'esprit de compréhension internationale: la qualité du film présenté ne fut cependant pas jugée suffisante pour qu'il soit envoyé à Paris.

* * *

L'Exposition nationale attira de nombreuses personnalités de l'Unesco et des membres de Commissions nationales d'autres pays à Lausanne. Les secrétaires généraux des Commissions nationales colombienne, hongroise, italienne visitèrent notre pays où ils furent accueillis chaleureusement et purent nouer de multiples contacts culturels. Les vice-présidents des Commissions nationales autrichienne et turque, plusieurs fonctionnaires de l'Unesco et des boursiers étrangers accomplissant en Suisse un séjour d'études furent reçus par le secrétariat de la Commission, aidés dans leur tâche et introduits auprès des institutions ou des personnalités qu'ils souhaitaient connaître. Les échanges de publications ou de documents de travail avec les Commissions nationales d'autres pays furent développés.

Des liens particuliers furent noués avec la Pologne, grâce à la visite de 27 professeurs de l'enseignement technique et universitaire polonais qui furent reçus à Lausanne par leurs collègues de l'Ecole complémentaire professionnelle. Cette visite, qui eut lieu du 28 juin au 18 juillet, fut

réalisée grâce à l'entremise de la Commission nationale suisse qui contribua également à l'établissement du programme de séjour des professeurs polonois. L'an prochain, les maîtres lausannois iront en Pologne.

Un groupe de coopérateurs tchécoslovaques et un groupe de syndicalistes autrichiens bénéficièrent, dans le cadre du programme de l'Unesco pour voyages de travailleurs, d'une bourse de voyage en Suisse. Ils furent également invités par la Commission nationale qui organisa chaque fois, à leur intention, un débat général sur la situation politique de la Suisse en Europe et dans le monde.

En novembre 1964, la délégation suisse à la Conférence générale de l'Unesco put enfin annoncer le don de 1 million de francs fait par notre pays à la campagne internationale des monuments de Nubie. Ce geste, consécutif à l'accord commercial signé avec la République arabe unie, fut fort bien accueilli et permit à la Suisse, patrie de Johann Ludwig Burckhardt (Ibrahim Pacha) qui avait jadis redécouvert les temples d'Abu Simbel, de remplir son devoir de solidarité dans l'œuvre collective de sauvegarde entreprise par l'Unesco.

La Commission fut représentée le 25 mai à Lausanne à l'inauguration officielle de l'Exposition nationale. Elle organisa plusieurs manifestations à la salle des loisirs et conduisit tous ses hôtes étrangers dans le secteur de « l'art de vivre » et en particulier dans les pavillons consacrés à l'éducation et à la recherche scientifique.

Comme il se doit, la Commission nationale fut représentée à Zurich à l'assemblée annuelle de la Commission de coordination culturelle et à Berne aux réunions de la Commission suisse de coordination pour l'assistance technique et de la Commission culturelle consultative suisse pour le Conseil de l'Europe (C.C.C.S.). Elle envoya des délégués à de nombreuses assemblées annuelles de sociétés pédagogiques, savantes et culturelles. Elle organisa des conférences et des projections de films dans de nombreuses régions du pays.

Le secrétariat de la Commission quitta en novembre ses locaux de la Schwanengasse à Berne pour ceux, plus modernes, mais toujours provisoires, de l'Amthausgasse 20. Le secrétaire général fut secondé dans son travail par un nouvel adjoint, M. Hans-Ruedi Felder, Dr phil., et par deux collaboratrices particulièrement dévouées, M^{les} Catherine Zimmer et Elisabeth Pfister, cette dernière étant remplacée à la fin de 1964 par M^{le} Claudine Maret.

Jean-Baptiste DE WECK